



COMMUNICATION JUIN 2016

Table des matières

Le portage salarial pour qui ?	2
Demandeur d'emploi	2
Cadre expérimenté.....	2
Jeune diplômé sans expérience et alors !	3
Futur créateur d'entreprise.....	3
En reconversion professionnelle.....	3
Chef d'entreprise.....	4
Autoentrepreneur	4
Retraité ou salarié	4
Maman active.....	5
ZOOM SUR : la nouvelle identité pour CAPE SERVICES	5

Compétences Autonomes Pour Entreprendre

CS 10253 77202 Marne la Vallée Cedex 1
SAS au Capital de 15 000 € - NAF 7022Z - N° Siren 477 613 616 RCS Meaux
contact@capeservices.fr Tél. 01 64 11 41 36 <http://www.capeservices.fr>

Le portage salarial pour qui ?

Le portage salarial s'adresse à toutes celles et ceux qui ont envie d'entreprendre, de travailler autrement mais sans prendre de risque.

Demandeur d'emploi

Passer de demandeur d'emploi à consultant autonome, c'est ce que propose le portage salarial en mettant à votre disposition toutes les conditions pour accéder au marché de l'emploi sans perdre vos indemnités chômage.

Vous prospectez des entreprises qui vous font « rêver » sans la crainte du CV qui ne passera pas toutes les étapes habituelles du recrutement. Cette fois, muni d'une carte professionnelle vous prenez rendez-vous avec la Direction et vous proposez vos compétences pour une courte durée, une mission. A vous de faire vos preuves et si la mission se passe bien, alors pourquoi ne pas envisager le portage salarial comme un tremplin vers l'embauche ...

LES + DE CAPE SERVICES

Vous n'êtes pas dans l'obligation d'enchaîner les missions. CAPE SERVICES n'impose pas de minimum de facturation sur l'année.

Vous êtes demandeur d'emploi, profitez de CAPE SERVICES pour susciter l'envie auprès d'une entreprise qui a un besoin ponctuel. Et si tout se passe bien, la mission avec CAPE SERVICES peut se transformer en période d'essai ...

Pour tout savoir sur le cumul des indemnités chômage avec une activité en portage salarial, contactez Emmanuelle Carrière au 01 64 11 41 36 ou 03 21 23 01 23.



Cadre expérimenté

Sous prétexte de coûter « trop cher », votre employeur a mis fin au contrat de travail qui vous liait. Orientez autrement votre carrière en proposant vos compétences à plusieurs entreprises. Vous travaillez en « mode projet » : on fait appel à vous pour résoudre un problème et lorsque la mission est terminée vous passez à un autre projet, chez un autre client. L'avantage est de pouvoir travailler **simultanément pour plusieurs clients**, en toute **autonomie**. Vous gagnez en liberté. Vous vous adaptez en permanence à de nouveaux environnements de travail et de nouveaux collègues, cela paraît anodin, et pourtant cette flexibilité est très enrichissante sur les plans professionnel et personnel.

LES + DE CAPE SERVICES

Passer par le portage salarial vous permet de compléter vos trimestres en vue d'une retraite qui approche.

Avec le statut d'autoentrepreneur le chiffre d'affaires est plafonné à 32 900 euros. CAPE SERVICES peut facturer vos clients sans limite maximum.

Jeune diplômé sans expérience et alors !

On vous reproche votre manque d'expérience. Transformez ce handicap en avantage ! Vous trouvez seul une mission à effectuer chez un client, le portage vous offre le **cadre idéal pour facturer votre mission, sans vous soucier des tracas administratifs**. Le contrat de prestations est passé entre votre client et la société de portage qui s'occupera de la facturation, des assurances professionnelles et toutes autres obligations légales ...

LES + DE CAPE SERVICES

Cadre ou non cadre, votre jeunesse ne doit pas être un frein à votre premier emploi. CAPE SERVICES met à votre disposition le cadre idéal pour démontrer votre dynamisme et vos compétences à votre futur employeur, sans qu'il prenne de risque !

Futur créateur d'entreprise

Vous avez rédigé votre business plan, contacté votre banquier, identifié vos clients ... Parfait, mais rien ne vaut de **tester réellement son marché** avant de se lancer. Avec le portage salarial, vous vous concentrez sur vos prospects, vos produits. Vous pouvez déduire vos frais (achat d'un ordinateur, frais kilométriques ...) et facturer vos premières prestations, sans vous occuper des contraintes administratives.

I.4.a - LES + DE CAPE SERVICES

CAPE SERVICES s'adapte à la taille de vos clients et de votre marché. Vous avez l'esprit tranquille pour tester votre projet de création d'entreprise en grandeur réelle, tout en sécurisant votre activité grâce au statut de salarié de CAPE SERVICES.



En reconversion professionnelle

Envie de tester une nouvelle activité professionnelle, mais comment être certain qu'elle vous plaise ? L'idéal est d'essayer. Avec le portage salarial vous adoptez un statut de salarié, qui peut être cumulé avec un autre emploi.

I.4.a - LES + DE CAPE SERVICES

Rassuré sur votre nouveau métier et vos compétences, CAPE SERVICES vous aide à franchir un nouveau cap !

Chef d'entreprise

Vous souhaitez retrouver le confort du statut de salarié parce que votre chiffre d'affaire a baissé, parce que vous en avez assez du RSI ... simplifiez-vous la vie professionnelle en passant vos contrats chez une société de portage salarial. Vous cotisez à la retraite et à l'assurance chômage. Votre rémunération sera calculée sur le montant de votre chiffre d'affaires.

I.4.a - LES + DE CAPE SERVICES

CAPE SERVICES prend en charge toute la gestion administrative de vos contrats. Vous gagnez du temps afin de vous recentrer sur votre cœur de métier.

Autoentrepreneur

Vous avez atteint la limite de chiffres d'affaires fixé par le statut d'autoentrepreneur, vous avez besoin d'un numéro de formateur, ou votre future mission va générer des frais professionnels importants ... Il existe de nombreuses raisons pour devenir salarié autonome.

En savoir plus: <http://www.capeservices.fr/portage-salaril-ou-autoentrepreneur/>

I.4.a - LES + DE CAPE SERVICES

CAPE SERVICES met à votre disposition son numéro de formateur

CAPE SERVICES déduit vos frais professionnels

CAPE SERVICES vous permet de concilier le statut d'autoentrepreneur et de salarié en portage salarial ou de basculer à 100% vers le portage.



Retraité ou salarié

Vous êtes à la retraite mais vous souhaitez garder une activité professionnelle. Le portage salarial vous permet de cumuler votre retraite avec un salaire.

Vous êtes salarié, le portage vous offre deux sources de revenus.

I.4.a - LES + DE CAPE SERVICES

Retraité, vous cherchez vos missions professionnelles en toute autonomie. CAPE SERVICES vous permet d'élever votre niveau de vie en vous versant un salaire. Celui-ci ne pourra pas être supérieur à trois fois votre retraite. Pour tout savoir sur le cumul retraite + salaire, contacter Emmanuelle Carrière au 01 64 11 41 36 ou 03 21 23 01 23.

Maman active

Difficile de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Vous avez besoin de temps pour vous occuper de vos enfants, aller les chercher à la sortie de l'école mais vous avez aussi besoin de travailler. Le portage salarial offre une autonomie complète dans le travail. Vous planifiez vos journées à votre convenance et grâce à internet vous pouvez travailler de la maison avec beaucoup de flexibilité.

I.4.a - LES + DE CAPE SERVICES

CAPE SERVICES est une société de portage salarial gérée par une femme ... A votre écoute, Emmanuelle vous épaulera dans votre projet professionnel.

ZOOM SUR : la nouvelle identité pour CAPE SERVICES

CAPE SERVICES a choisi de modifier son identité visuelle : un logo relooké, une nouvelle charte graphique, c'est un nouveau départ pour votre société de portage salarial.

CAPE SERVICES investit les réseaux sociaux, développe sa communication sur les salons ... Pour que cette volonté d'ouverture et de communication soit perçue dans son identité visuelle, CAPE SERVICES a retravaillé son logo. Des formes plus arrondies, des couleurs dans l'air du temps, des lettres coupées qui symbolisent l'idée d'ouverture vers les autres. CAPE SERVICES a déjà mis sur le cap sur les 4 prochaines années et réserve de nouveaux services pour ses salariés en portage.

Vous allez découvrir l'extranet de CAPE SERVICES avec toutes les informations relatives à votre compte.

Au moment où vous lisez ces lignes, des développements informatiques sont encore en cours. Nous vous informerons régulièrement de l'avancée de ce projet A bientôt !